

L'ECONOMISTE

Edition électronique du 8/12/2006

Femmes dans le Budget: A quoi ça sert?

Premier bilan de l'approche genre

Depuis 2005, un rapport accompagne la loi de Finances

La promotion de la femme ne se limite pas uniquement à la réforme de son statut juridique. Il est impératif de lui assurer une équité au niveau des allocations des dépenses publiques. Cela se traduira par une amélioration de ses conditions de vie et par conséquent la possibilité de sa mobilisation dans le développement du pays. C'est dans cet esprit que s'inscrit le programme de la budgétisation sensible au genre mis en œuvre au Maroc depuis 2002. Ce projet a été initié avec le soutien du Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM). Pour faire le point sur l'état d'avancement de ce chantier, une rencontre d'évaluation a été organisée conjointement par le ministère des Finances et l'Unifem les 27 et 29 novembre 2006.

Pour Oualalou, «l'intégration du genre dans la programmation budgétaire s'inscrit dans le cadre d'un processus de démocratisation du pays». Des actions ont été menées dans ce sens durant ces dernières années, en matière de droits de la femme comme le code de la famille. Sur le plan de la réalisation de ce projet, «le Maroc est bien avancé par rapport aux autres pays», a indiqué Mohamed Chafiki, directeur des études et des prévisions financières au sein du ministère des Finances.

• Nouvelle démarche

Deux phases ont distingué le projet. La première (2003-2004) a été consacrée à la sensibilisation et la vulgarisation de cette nouvelle démarche auprès de certains départements-clés comme l'éducation nationale, la santé et l'agriculture. Durant cette période, des outils de travail nécessaires pour mener ce projet ont été élaborés.

Les guides pratiques et le manuel sur la budgétisation sensible au genre sont des exemples. Pendant la seconde phase (2005-2008), le travail a été focalisé sur l'élaboration du rapport genre devenu depuis 2005 un document officiel joint à la loi de Finances. Considéré comme un complément du rapport économique et financier, ce texte présente un état des lieux sur les inégalités entre les femmes et les hommes dans les différents secteurs. Il trace également les pistes à suivre et à mettre en œuvre pour réduire les inégalités et la pauvreté. Pour 2007, la préparation du budget a été marquée par le coup de pouce du Premier ministre en faveur de la concrétisation de ce projet. En effet, dans sa lettre de cadrage adressée à l'occasion de la préparation du budget, Driss Jettou a recommandé la prise en considération de l'approche genre dans le cadre du processus de globalisation des crédits et de gestion axée sur les résultats.

Rappelons que cette expérience a été lancée parallèlement au Mozambique, au Sénégal et à l'Equateur. Le financement de ce programme est assuré par la coopération belge sur le développement. En effet, durant la période 2005-2008, un budget annuel de 6,8 millions de DH a été alloué pour la réalisation de cette initiative. La part globale réservée au Maroc s'élève à près de 6 millions de DH.

Une coopération exemplaire

Dans le cadre de la coopération belge, plusieurs actions ont été lancées en faveur de l'amélioration des conditions de la femme et de l'enfant. Dans la région de Ouarzazate, le projet «Espace multiculturel femme» a été lancé en 2003. Plus de 10 millions de DH sont mis à la disposition des ONG locales pour leur permettre d'entreprendre des actions en faveur de la femme sur les plans de la santé et de l'éducation.

Un autre projet est prévu pour 2007 et qui vise, à travers des pièces théâtrales, à sensibiliser les populations dans la région d'Al Hoceïma sur l'apport du code de la famille. La réalisation de ce projet s'étale sur 3 ans nécessitant un budget de 2 millions de DH.

Nour Eddine EL AISSI